

La Gazette n° 32

Janvier 2026



Montreuil le Henri

Le mot du maire

Chères Montreuilloises, chers Montreuillois,

Permettez-moi de commencer par me souvenir des circonstances de mon arrivée à la fonction de Maire. À l'époque, aucun candidat ne s'était présenté pour prendre la suite à la Mairie de Montreuil le Henri. Après plusieurs échanges avec quelques habitants, me voilà finalement à constituer une équipe avec des personnes que je connaissais depuis peu, parfois même jamais rencontrées.

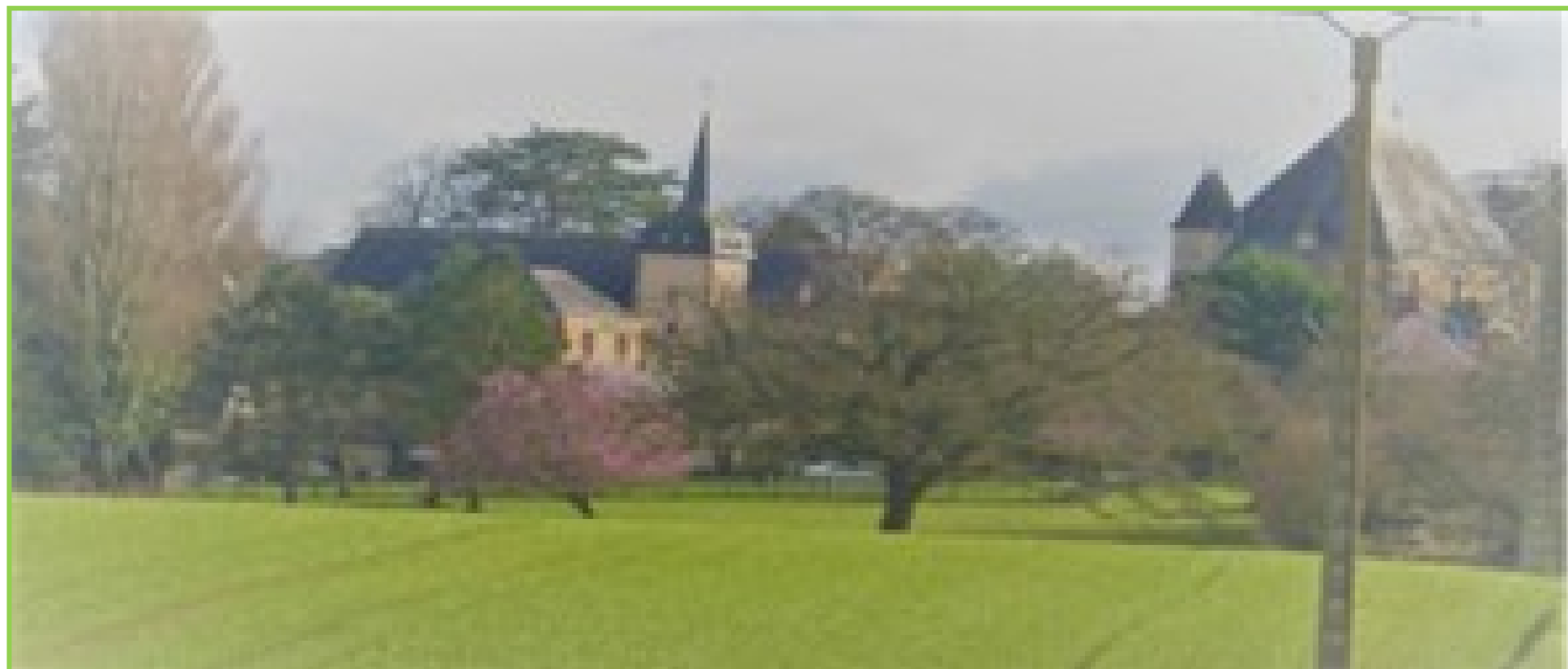
En tant que nouvel arrivant, inconnu dans le canton, j'ai été profondément honoré d'être élu. Mon souhait a toujours été de servir notre commune avec simplicité et bienveillance, dans un esprit de concorde, d'amitié, et au-delà de toute appartenance politique.

Au fil du mandat, j'ai compris qu'un Maire ne fait jamais l'unanimité, cela fait partie du rôle. J'ai parfois été confronté à des attitudes difficiles, mais j'ai surtout retenu ce qui compte vraiment : six années de travail collectif, de projets concrets et de rencontres humaines.

Je suis heureux d'avoir pu contribuer à la vie de Montreuil-le-Henri et d'avoir agi, tout au long de ce mandat, avec sincérité, transparence et disponibilité (à titre d'exemple, lorsque des investissements sont proposés par le maire, ils sont votés démocratiquement à la majorité du conseil municipal).

J'aurais pu solliciter un second mandat, l'expérience acquise était précieuse, mais l'âge aidant, il m'a semblé juste de laisser désormais la place à une nouvelle génération, avec ses propres méthodes et sa propre énergie. Je leur adresse, bien sincèrement, tous mes vœux de réussite.

Je souhaite remercier chaleureusement les habitants qui m'ont accueilli avec amitié et gentillesse. Aujourd'hui, il vous appartient, à vous qui m'avez accordé votre confiance, de juger le travail réalisé au cours de ces six années.



Quelques actions marquantes de la mandature :

- le remplacement de la toiture de l'école, du réfectoire et du local des anciens.
- l'attribution par la Région des Pays de la Loire d'une forêt de 36 hectares, désormais aménagée avec des chemins de promenade ouverts à tous, et porteuse de nombreux projets d'avenir
- l'installation d'un système de chauffage par géothermie pour l'école, le réfectoire et le local des anciens
- la création d'un lotissement de neuf terrains à bâtir, dont les travaux de viabilisation seront terminés lors de la prochaine mandature. Les réseaux d'assainissement collectifs et leurs raccordements sont déjà achevés, six terrains ont reçu une option d'achat
- la restauration du tableau du XVII^e siècle, la Déploration du Christ, lauréat du 1^{er} prix du concours «Le plus grand musée de France» (12 000€) décerné par les élèves du Lycée Hélène Boucher - Le Mans Sud, qui sera réinstallé dans l'église au printemps 2026
- et enfin la restauration de la statue de Sainte Barbe, qui sera, elle aussi, restituée dans l'église en février 2026

Si les nouveaux élus le souhaitent, je proposerai volontiers mon aide bénévole pour assurer le suivi des travaux encore en cours, (le lotissement, la forêt et la Déploration du Christ) afin de mener à leur terme les projets que j'ai initiés mais pas encore achevés.

Je voudrais enfin exprimer ma profonde reconnaissance à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné et soutenu durant ces années : les habitants, les élus et les agents communaux. Grâce à vous, nous avons pu faire vivre et même progresser, notre belle commune.

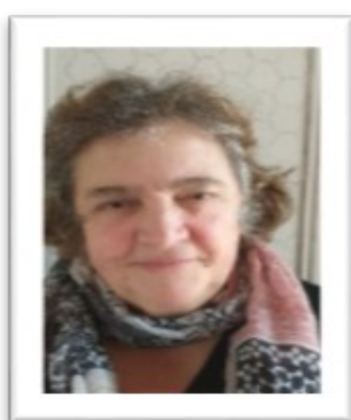
Avec toute ma gratitude.

Alain Chevallier





Alain Chevallier
Maire



Sylvie Le Cozleer
Première adjointe



David Morille
Deuxième adjoint



Chantale Antoine
Conseillère municipale



Nathalie Ducreux
Conseillère municipale



Laurent Guérineau
Conseiller municipal



Nicolas Huteau
Conseiller municipal



Laurent Ragot
Conseiller municipal



Samuel Trémeau
Conseiller municipal

Prévisions budgétaires au 15/12/2026

le bilan définitif sera consultable en mairie au 1er avril 2026

Répartition par chapitre en Dépenses

Année 2025 - Montants émis
Total des dépenses en investissements
et fonctionnements citées :
595 925

FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général	54 317 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	95 993 €
014	Atténuation de produits	24 777 €
042	Opération d'ordre	69 219 €
65	Autres charges de gestion	65 675 €
66	Charges financières	1 785 €

INVESTISSEMENT

001	Solde d'exécution	63 096 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	15 610 €
20	Immobilisations incorporelles	3 244 €
21	Immobilisations corporelles	150 704 €
40	Opération d'ordre	51 505 €

Répartition par chapitre en Recettes

Année 2025 – Montants émis
Total des recettes en investissements
et fonctionnements citées :
686 565 €

FONCTIONNEMENT

002	Résultat de fonctionnement reporté	62 511 €
013	Atténuations de charges	2 081 €
042	Opération d'ordre	51 505 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 747 €
73	Impôts et taxes	21 418 €
731	Fiscalité locale	90 552 €
74	Dotations et participations	70 959 €
75	Autres produits de gestion courante	22 361 €
77	Produits spécifiques	17 714 €

INVESTISSEMENT

040	Opération d'ordre	69 219 €
10	Dotation, fonds divers et recettes	134 562 €
13	Subventions d'investissement	937 €
16	Emprunts (en attente de subventions)	112 000 €

Posséder une forêt, c'est une richesse, c'est un bien immobilier, c'est à terme une source de revenus.

La Région Pays de la Loire nous a proposés de nous céder la forêt régionale de Montreuil.

Après négociations, nous avons pu l'obtenir pour un euro symbolique. Vos élus sont allés l'observer de près et ont pu constaté une bonne préservation de la biodiversité, avec la conservation des haies périphériques, d'anciens chemins et talus.

Le type de plantation est classique et conforme ; cette forêt comporte des plantations en ligne avec cloisonnements, qui à terme permettront le débardage des grumes grâce aux larges chemins périphériques judicieusement créés sur l'ensemble de la forêt. Dans la plantation de pins Laricio, la ligne électrique qui traverse la parcelle a été aménagée en coupe-feu.

Les chênes rouvre (*Quercus Petraea*) ne seront exploitables que dans 80 ans environ, seulement 10 % auront la qualité de bois d'œuvre, le reste sera utilisé en bois de chauffage. En effet nous constatons sur les troncs des bourgeons proventifs (épicormiques) ce qui en altère la qualité, (probablement en raison de celle du terrain).

Les pins Laricio (*Pinus Nigra*) seront exploitables dans 20 à 30 ans pour partie, ils sont de bien meilleure qualité malgré des branches latérales assez basses.

On ne peut pas penser une forêt sur le court terme.

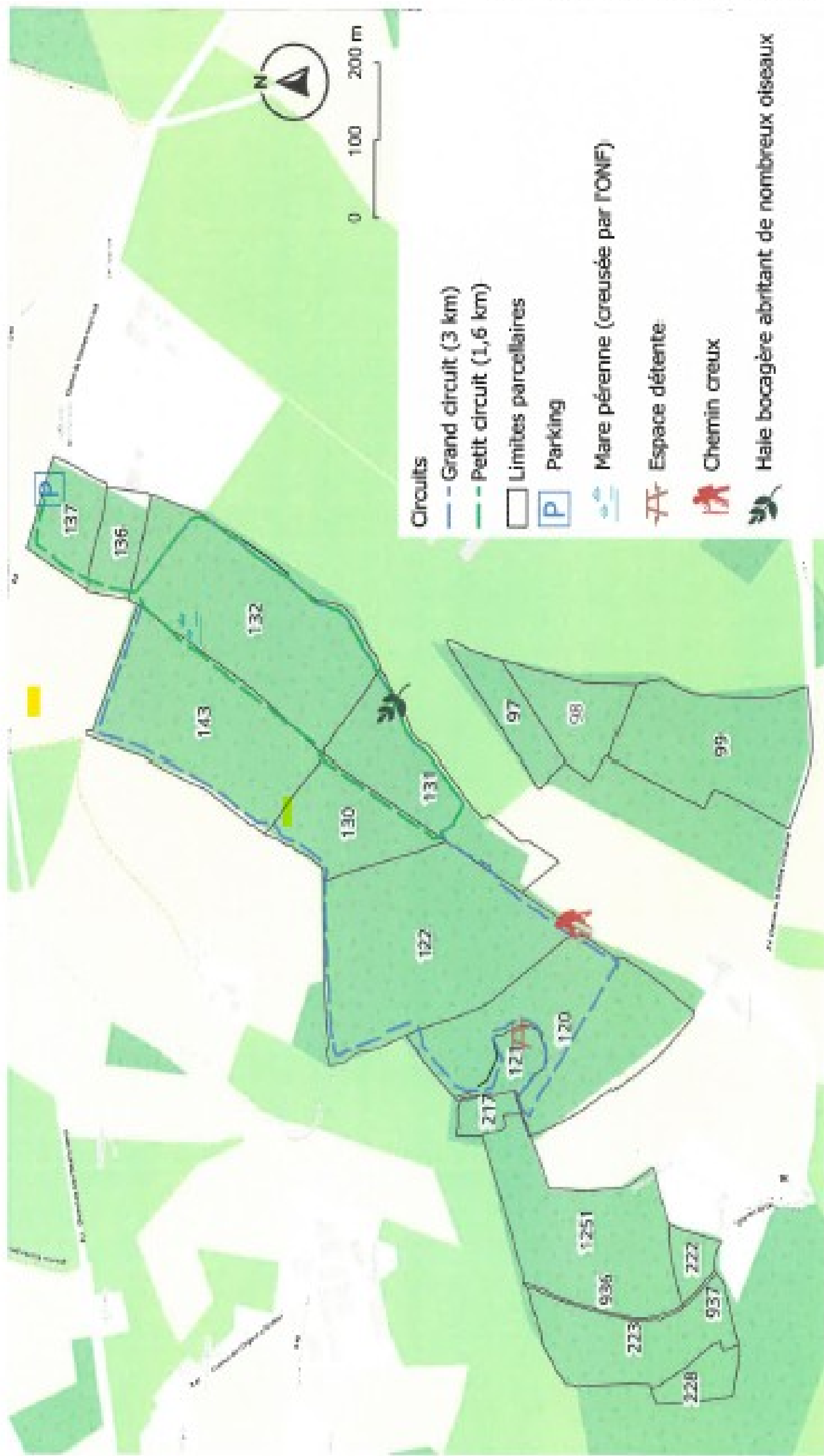
Cependant nous avons la chance qu'elle ne nous coûte rien, et qu'elle sera une source de revenus pour la commune dans le futur. Sur le plan écologique c'est une avancée incontestable pour la commune qui permettra aux visiteurs d'observer la faune, la flore dans toute sa biodiversité.

Une réglementation a été mise en place, l'objectif étant de pouvoir cohabiter avec la chasse nécessaire pour l'équilibre de la faune, des dates sont définies (comme à Bercé) afin qu'elles soient interdites aux promeneurs ces jours-là. Ainsi, le reste du temps ils pourront y circuler en toute sécurité.



Sentiers de la forêt de Montreuil-le-Henri

L'Loir



Le lotissement



Des nouvelles du lotissement ...

Suite à de nombreuses démarches, montages de dossiers administratifs et financiers, contrôles des autorités compétentes pour validation du projet, etc., les travaux de viabilisation des parcelles (raccordements aux réseaux d'électricité, de l'eau, du tout-à-l'égout) ont été achevés, nous permettant ainsi d'obtenir le permis d'aménager.

La mise en vente des lots va pouvoir être lancée. D'ores et déjà un certain nombre d'acquéreurs potentiels se sont manifestés auprès de la mairie pour se positionner sur plan.

Un règlement a été élaboré, en conformité avec l'architecte des Bâtiments de France, afin de respecter l'insertion harmonieuse du lotissement dans le milieu environnant.

Ce lotissement présente un atout considérable pour la commune.

Il va notamment enrichir la commune de jeunes populations et par conséquent générer une fréquentation plus importante de l'école, institution qui se doit d'être maintenue pour faire vivre Montreuil...

Romain Atry, un jeune entrepreneur de maçonnerie.

La maçonnerie est l'un des métiers les plus anciens et essentiels du secteur du bâtiment. Aujourd'hui, de nombreux jeunes décident de se lancer dans l'entrepreneuriat pour mettre en valeur leur savoir-faire. C'est le cas de Romain Atry, jeune entrepreneur représentatif de la nouvelle génération d'artisans motivés, polyvalents et innovants.

Romain, passionné par le travail manuel, choisit de s'orienter vers un CAP Maçon, au sein de l'entreprise Breton, qu'il complète par un BP Maçon (Brevet Professionnel) pour renforcer ses compétences techniques.

Son sérieux et sa motivation au sein de l'entreprise LMBTP, lui ont valu d'y rester, en tant que chef de chantier pendant quelque dix ans, encadrant ainsi une dizaine de personnes. Mais l'envie d'évoluer le conduit tout naturellement vers l'entrepreneuriat. C'est ainsi qu'il crée sa propre entreprise en octobre 2024 à Montreuil, où il s'est installé avec sa petite famille en 2020.

Plusieurs raisons le conduisent à créer la MTS (Maçonnerie Traditionnelle Sarthe), notamment le désir d'indépendance et la volonté de gérer ses propres chantiers, l'ambition de moderniser la maçonnerie, en utilisant des outils numériques (devis en ligne, photos de suivi de chantier...), une clientèle déjà fidèle, acquise grâce à son professionnalisme lorsqu'il était salarié.

Créer son entreprise n'a pas été simple : tenir la gestion, la comptabilité, les démarches administratives et l'organisation d'un planning... Mais son énergie et son sérieux lui permettent de surmonter ces difficultés.

Ses chantiers concernent principalement la petite maçonnerie (carrelage, réparations, entretien...), la taille de pierres et la construction de bâtiments. Il a ainsi participé à la restauration complète du château Maquillé à Soulligné-Flacé, chantier qui a duré un an et demi. Mais il est aussi sollicité pour des logements sociaux.

Comme tout jeune entrepreneur, Romain fait face à plusieurs difficultés : la concurrence dans le secteur du bâtiment, la gestion du temps, entre les chantiers avec les devis et l'administratif, et l'investissement financier, notamment pour acheter le matériel nécessaire.

Malgré tous ces défis, il continue de se développer grâce au bouche-à-oreille et aux avis positifs de ses clients.



Romain souhaite que son entreprise grandisse sans perdre la proximité avec ses clients. Avec un effectif de trois employés, et son épouse qui vient compléter l'équipe pour 20 %.

Pour lui, la maçonnerie est plus qu'un métier : c'est une passion qu'il veut faire vivre et évoluer.

L'évolution du métier, notamment en matériel et équipements qui apportent un grand plus dans le travail physique, permet ainsi de répondre aux exigences des clients qui, elles aussi, changent. Le développement de son entreprise lui a permis de se lancer dans la construction, qui vient compléter et enrichir son offre.

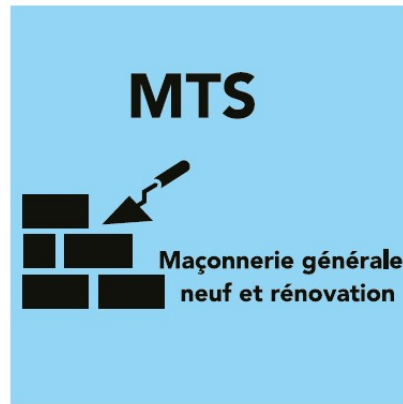
Sa rigueur, son sens du travail, son investissement en heures, son respect des souhaits des clients (tarifs, qualité...), dus notamment à ses quelque vingt années de travail, lui ont permis de se faire une renommée dans Montreuil (où il a répondu à plusieurs chantiers) et les différentes communes sur lesquelles il intervient. Sa préférence va tout naturellement pour les chantiers situés sur les communes alentours.

L'histoire de Romain Atry illustre parfaitement le parcours d'un jeune entrepreneur motivé, courageux et innovant. Son exemple montre que, même dans un métier traditionnel comme la maçonnerie, il est possible de se distinguer grâce au sérieux, à la modernité et à la volonté d'offrir un travail de qualité.

Pour se démarquer, Romain met en avant :

- la qualité du travail et le respect des délais,
- une relation client basée sur la transparence,
- l'utilisation de matériaux durables et de techniques modernes.

Il représente une nouvelle génération d'artisans qui combinent savoir-faire manuel et technologies modernes pour bâtir les structures de demain.



Romain ATRY
07 89 62 64 82

**Devis gratuits,
étude sur demande**

 Maçonnerie traditionnelle Sarthoise

MTS propose plusieurs services :

- Travaux de gros œuvre : fondations, dalles, murs porteurs.
- Rénovation : réfection de murs, ravalement, reprises de fissures, enduit de finition.
- Aménagement extérieur : terrasses, murets, petits ouvrages en pierre.
- Petits travaux de dépannage : réparation de maçonnerie , joints, scellements.
- Carrelage.
- Construction de neuf.



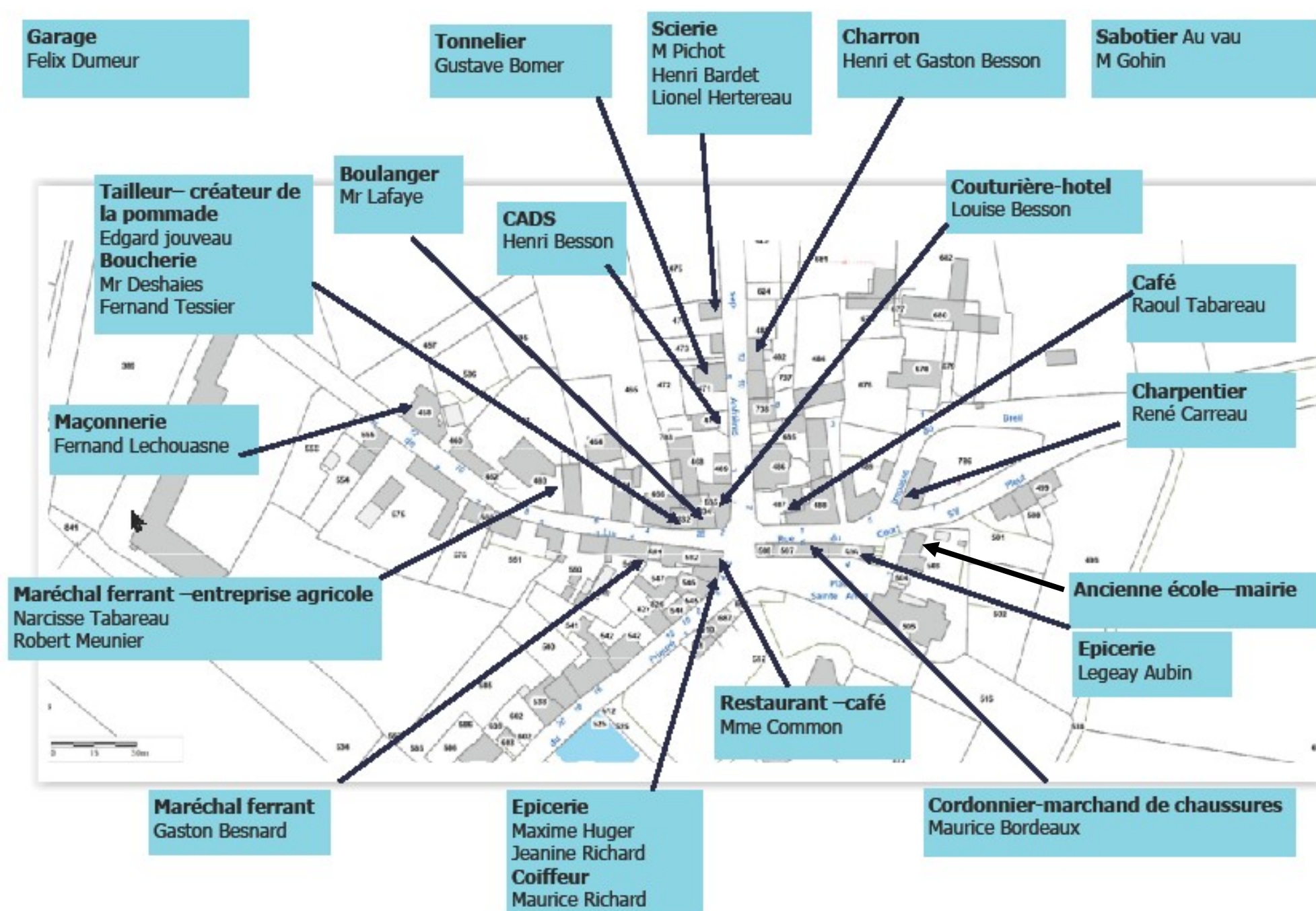
Les journées du patrimoine

Les journées du patrimoine se sont tenues les 20 et 21 septembre 2025 et Montreuil était de la fête grâce à l'association Peintres en liberté et Patrimoine.

Pierrette Clément et ses équipes ont préparé une belle rétrospective sur «**Le patrimoine industriel et artisanal 1900/1950**» des huit communes du pays de Lucé.

Pour Montreuil, elle avait notamment retenu la pommade Jouveau, créée en 1914 sur notre commune, le bélier, les moulins, le marquis Bastard de Fontenay, une visite de la scierie, ...

Implantation des artisans et commerçants dans les années 1900—1950



A MONTREUIL LE HENRI... ON A FABRIQUÉ LA POMMADE DERMA JOUVEAU

Denis Charles Louis de BASTARD, marquis de FONTENAY (1708 – 1789)
Seigneur de Montreuil-le-Henri de 1723 à 1789



est le seigneur qui a le plus œuvré à l'essor économique de sa paroisse



Blason de la famille de Bastard (branche de Fontenay)

Sources de la description : Armorial d'Hozier.



M. et Mme
Jacques GOUPIL



UN VAGABOND RECONNAISSANT

André PENNIER enseignant à la retraite, dont la famille était originaire de Villaines, nous raconte qu'à Montreuil, dans les années 1850, le tailleur du village avait commercialisé un onguent miraculeux qui est toujours en vente, avec un certain succès.

« Vers 1850, un nommé JOUVEAU, tailleur d'habits à Montreuil, accueille un vagabond mal en point dans sa maison et le soigne comme il peut, mais trop malade, il ne réussit pas à le guérir.

Sur son lit de mort, le vagabond confie au tailleur le secret de fabrication d'une pommade susceptible de soigner des maladies de peau.

Ce n'est que bien des années après que M. JOUVEAU tente de réaliser le médicament, de le tester et, assuré de son efficacité, de le produire - sous le nom de DERMAL, puis de DERMA-JOUVEAU - en quantité suffisante pour en faire profiter une population de plus en plus nombreuse. »

Le produit existe TOUJOURS et il est fabriqué dans le Var, à Ampus, pour être précis, par un nommé Jacques GOUPIL.

En cliquant sur l'onglet « Les Origines du DERMA-JOUVEAU », voici que nous lisons « Mon ancêtre médecin, en reçut le secret d'un chemineau. Celui-ci, reconnaissant d'avoir été accueilli humainement à chacun de ses passages, fit avant de mourir ce cadeau au médecin qui utilisera le Dermal (seul le nom a changé) pour les brûlures, les dermatoses, tous les troubles de la peau (il accélérerait la régénération des cellules du derme et de l'épiderme) et aussi les hémorroïdes (il améliorerait la circulation dans les capillaires superficiels).

Depuis six générations, ma famille fabrique artisanalement et en quantité limitée, mais avec amour, le DERMA JOUVEAU. »

Petite nuance, l'ancêtre n'était plus tailleur, mais médecin

Les bienfaits de la pommade

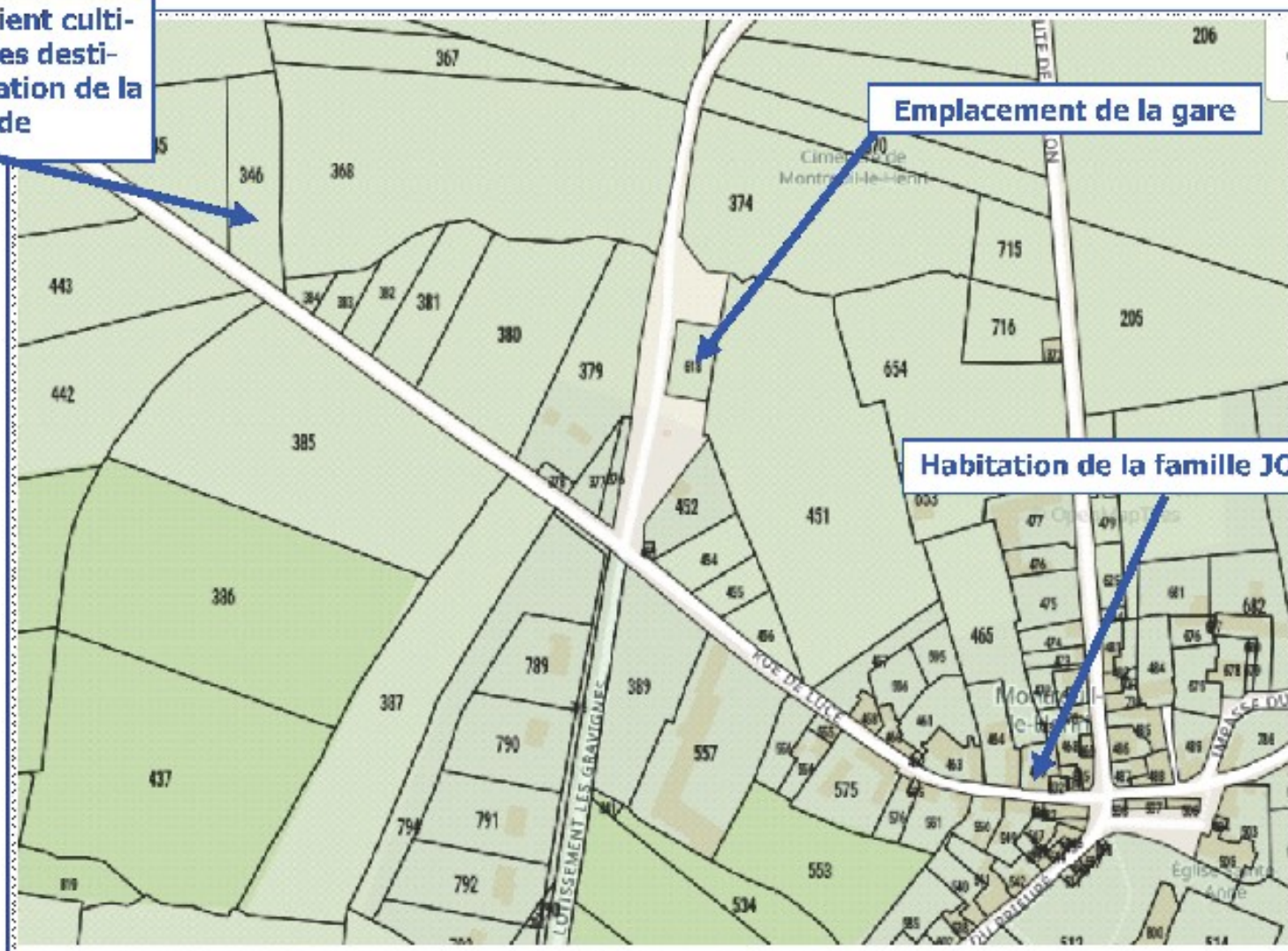
La pommade Derma Jouveau accélère la régénération des cellules du derme et de l'épiderme et peut être utilisée pour tous problèmes de peau (Eczéma, psoriasis, acné, gerçure, crevasse, plaie, brûlure, bouton de moustique...)

La famille Jouveau à Montreuil le Henri

Parcelle où étaient cultivées les plantes destinées à la fabrication de la pommade

Emplacement de la gare

Habitation de la famille JOUVEAU



Installation du chauffage central à géothermie

Face aux enjeux climatiques et à la hausse constante du coût de l'énergie, votre commune a fait le choix de se tourner vers une solution de chauffage durable. La géothermie s'est imposée comme une alternative particulièrement intéressante. Cette technologie, qui exploite la chaleur naturellement présente dans le sol, offre une réponse à la fois écologique, économique et pédagogique pour les écoles

La géothermie consiste à capter la chaleur stockée sous la surface terrestre. Grâce à une pompe à chaleur géothermique (PAC) et à un réseau de sondes verticales ou de capteurs horizontaux, on récupère l'énergie emmagasinée dans le sol pour la transformer en chaleur utilisable pour le bâtiment. Cette chaleur sert à alimenter les radiateurs basse température, assurant une température stable tout au long de l'année.

L'une des principales raisons de ce choix va permettre une réduction importante des coûts de fonctionnement liés au chauffage de l'école, notamment en raison de sa très faible consommation d'énergie.

Les locaux étant occupés toute la journée, cette économie représente un bénéfice considérable pour la commune.

La géothermie utilise une source d'énergie renouvelable, propre et locale. Elle ne produit pas de fumées, pas de CO₂ lié à la combustion, et limite considérablement l'impact environnemental.



En choisissant ce système, l'école devient actrice de la transition énergétique et contribue à réduire son empreinte carbone.

Contrairement aux chaudières classiques, le chauffage géothermique diffuse une chaleur douce, homogène et stable. Il évite les variations de température dans les salles de classe et améliore le bien-être des élèves et des enseignants, conditions favorables à de meilleures qualités d'apprentissage.



Installer un système géothermique dans une école ouvre également de nombreuses possibilités éducatives. Les élèves peuvent découvrir le fonctionnement d'une pompe à chaleur, les enjeux de la transition énergétique, les sources d'énergie renouvelable...

L'établissement peut s'en servir comme support pour des projets scientifiques, des ateliers ou des visites techniques.

Le chauffage géothermique dans une école est une solution durable alliant performance énergétique, respect de l'environnement et confort pour les élèves. Au-delà de l'aspect technique, c'est aussi un outil éducatif permettant de sensibi-

liser les plus jeunes aux enjeux climatiques et aux énergies renouvelables.

Adopter la géothermie, c'est s'inscrire dans une démarche exemplaire, tournée vers l'avenir..



Le SIVOS

Syndical Intercommunal à Vocation Scolaire de la Vallée des Moulins de l'Etangsort

L'accueil périscolaire passe dans le giron du Sivos

Après des mois de travaux en conseils de Sivos, l'accueil périscolaire scolaire est devenu, au 1er septembre 2025, une compétence du syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) de la Vallée des Moulins.

Ce service rendu aux familles est désormais financé par nos trois communes : Courdemanche, Montreuil-le-Henri et Saint-Georges-de-la-Couée.

Une cinquantaine d'enfants inscrits à ce service

Cet accueil périscolaire est proposé à l'école de Courdemanche, tous les matins à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Il est destiné aux enfants des deux écoles du Sivos : Courdemanche et Montreuil-le-Henri.

Sur 82 enfants inscrits dans nos écoles, une cinquantaine utilise ce service. Certains occasionnellement, d'autres régulièrement.

En moyenne, nous accueillons une douzaine d'enfants, matin et soir. Pour cette année scolaire 2025/2026, les effectifs peuvent monter jusqu'à une vingtaine pendant la garderie gratuite entre 16h30 et 17h15, le temps que le car revienne de Montreuil-le-Henri.

Du personnel qualifié

Vanessa Combis, titulaire du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directrice), assure la direction de l'accueil périscolaire. Elle est secondée par Véronique Allègre, titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa).

Charlotte David, par ailleurs agent de cantine, en cours de formation (Bafa et CAP petite enfance), vient en renfort selon les besoins.

Respecter le rythme des enfants

Le matin, le personnel propose aux enfants qui arrivent tôt (avant 8 heures) de prendre leur petit-déjeuner sur place (les parents doivent le fournir).

"Cela permet de gagner une demi-heure de sommeil", explique Vanessa Combis.

L'accueil périscolaire est un temps d'activités libres, où chaque enfant évolue à son rythme et selon ses envies.



C'est l'heure du goûter à la garderie...

Le mot de la présidente

Présidente du Sivos depuis 2016, j'ai eu un grand plaisir de travailler avec vous tous, pour nos écoles, l'éducation et le bien-être de nos enfants. Je profite de la fin de ce mandat pour vous dire merci. Tout simplement.

Merci aux agents du Sivos, toujours en activité ou à la retraite, qui se démènent et sont démenés sans compter. Merci à Katia, Laura, aux deux Véronique, à Charlotte et à Vanessa. C'est vous qui faites fonctionner le service au quotidien. Je le sais. Et je ne peux que saluer votre implication au quotidien.

Merci aux élus des trois communes (Courdemanche, Montreuil-le-Henri, Courdemanche), à mes vice-présidentes Céline Auriau et Nathalie Ducreux. Pendant toutes ces années, vous avez été de bons conseils. Ce fut un plaisir de "travailler" à vos côtés.

Merci aux enseignants qui œuvrent avec professionnalisme et passion. Nos relations ont toujours été parfaitement cordiales et respectueuses. Ce fut particulièrement agréable.

Merci à vous, parents, qui faites confiance à nos écoles rurales. Vous avez raison de le faire!

Merci, enfin, aux enfants qui, d'un sourire, nous rappellent pourquoi nous nous engageons.

Natacha Longera

"On leur demande tellement de concentration dans la journée pour les acquis scolaires que nous préférons les laisser souffler", explique la directrice de l'accueil.

Jeux, coloriage, dessins sont à la disposition des enfants, qui jouent énormément aux Lego, "avec lesquels ils travaillent leur imagination", ajoute Vanessa Combis.

Et, pour se dépenser, "on essaye de rester au maximum dehors".

Le soir, les enfants qui le souhaitent peuvent, en autonomie, regarder leurs devoirs.

Tarifs et inscriptions

Les tarifs de l'accueil périscolaire varient selon le quotient familial :

Tranche 1 : de 0 à 1000 / 1 € par demi-heure.

Tranche 2 : de 1001 à 2000 / 1,10 € par demi-heure.

Tranche 3 : + de 2001 / 1,15 € par demi-heure.

Goûter : 0,50 €

Les inscriptions se font au minimum 48 h 00 à l'avance, à l'adresse mail suivante :

accueilperisco.courdemanche72@gmail.com

Comité des Fêtes

En 2025, les manifestations suivantes ont été organisées par le Comité des Fêtes :

Concours de 17 : les 15 et 16 février

Rando : le dimanche 11 mai

1^{er} concours de boules : le samedi 24 mai

Brocante : le dimanche 22 juin

2^e concours de boules : le samedi 26 juillet

3^e concours de boules : le samedi 6 septembre



L'année 2026 prévoit les animations suivantes :

Concours de 17 : le week-end du 15-16 février

Rando : le dimanche 11 mai

1^{er} concours de boules : le samedi 24 mai

Brocante : le dimanche 22 juin

2^{ème} concours de boules : le samedi 26 juillet

3^{ème} concours de boules : le samedi 6 septembre

L'assemblée générale se tiendra le 17 janvier.



Pour terminer, le Comité tient à remercier chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition des locaux communaux, pour son aide logistique et pour sa participation active dans les manifestations du comité des fêtes. Et nous attendons cette année encore plus de Montreuilloises et Montreuillois à nos manifestations...

Le Jardinier sarthois



Adhérentes, adhérents, chers amis,

Au nom du bureau, je vous présente, chers amis montreuillois et jardiniers passionnés, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité. Que 2026 soit meilleure que celle que l'on vient de quitter.

Nous profitons de ce bulletin pour vous convier à l'assemblée générale qui se tiendra le 1^{er} février 2026 à la salle communale, où vous pourrez régler vos cotisations, bénéficier de distribution de graines et participer à la tombola.

Notre association vous intéresse ? Venez la découvrir et y adhérer. Un renseignement ? Contactez le 02 43 44 83 70.

René Mortier, Président



Musique de Courdemanche



« L'année 2025 s'est terminée par un concert le samedi 13 Décembre ; musiciens de Courdemanche, du Grand-Lucé et Marçon réunis pour tout un concert à l'église de Courdemanche. Nous effectuons une dizaine de manifestations dans l'année (concerts, cérémonies officielles, comice...). L'association compte une quinzaine de musiciens ; des jeunes de l'école de musique des Lyres lucéennes s'intègrent au fil des années !

En 2026, en plus de nos représentations habituelles (8 mai, 14 juillet et 11 novembre), nous participerons en juin à la fête de la musique à Courdemanche et programmerons un autre concert au printemps.

Nous espérons le public nombreux pour venir nous écouter lors de ces concerts.

En cette fin 2025, les musiciens viennent à votre rencontre pour notre vente annuelle de calendriers. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur offrez.

La musique recrute ! Nous vous invitons à venir nous rejoindre lors d'une répétition (chaque week-end), au «10 rue de l'église» en toute convivialité !



Musicalement

Mickaël Beauné et Marie-Laure Ramaugé,
président et vice présidente de la musique de Courdemanche»

Musique de Courdemanche
10 rue de l'église
72150 Courdemanche
musiquedecourdemanche@gmail.com



Cette année l'école de musique des Lyres Lucéennes a fait sa rentrée avec une soixantaine d'élèves.

Six professeurs assurent les cours hebdomadaires de solfège, batterie, xylophone, saxophone, flûte, clarinette, trompette, trombone et euphonium.

Les auditions se sont tenues le 7 décembre à la salle des fêtes de St Vincent du Lorouer.

Chaque année début septembre, nous sommes présents au forum des associations du Grand Lucé. N'hésitez pas à venir nous y rencontrer.

leslyreslucennes@gmail.com



Générations Mouvement

Activités 2025 :

- Les mercredis des semaines paires : cartes
- 9 janvier : AG salle du club
- 5 février : AG GM Pays de Lucé
- 6 février : repas crêpes
- 11 mars : Assemblée Générale Départementale
- 18 mars : spectacle de tous pays au Palais des Congrès
- 17 avril : repas de l'Amitié
- 28 mai : journée de la forme
- Du 28 juin au 5 juillet : voyage ANCV
- 7 août : galette de la moisson et loto
- 23/24 août : comice à St Vincent du Lorouër
- 27 août : Journée Découverte du Pays de Mayet
- 4 septembre : repas de la rentrée
- 6 septembre Forum des Associations
- 1^{er} octobre : journée Berrichonne avec GM Pays de Lucé
- 3 octobre : film de la semaine bleue à St Calais
- 25 octobre : concours de belote GM Pays de Lucé
- 30 octobre : repas de l'automne
- 11 décembre : bûche de Noël et loto



Activités 2026 :

Notre assemblée générale, à laquelle nous y accueillerons tous ceux qui ont envie de passer un moment agréable, se tiendra le jeudi 8 janvier à la salle du club.



- Les mercredis des semaines paires : cartes
- 8 janvier : AG salle du club
- 28 janvier : AG GM Pays de Lucé
- 5 février : repas crêpes salle du club
- 17 mars : Assemblée Générale Départementale à l'abbaye de l'Epau
- 16 avril : repas de l'Amitié salle du club
- 27 mai : journée de la forme à St Pierre du Lorouër
- 6 août : galette de la moisson et loto salle du club
- 26 août : Journée Découverte du Pays Saosnois
- 21/22/23/24 août : comice au Grand Lucé
- 3 septembre : repas de la rentrée salle du club
- 3 septembre Forum des Associations
- 8 octobre : film de la semaine bleue à St Calais
- 29 octobre : repas de l'automne salle du club
- 12 décembre : bûche de Noël et loto salle du club

Pour nous rejoindre contactez

Marie-Henriette Laurent : 06 72 84 90 69 - Jacqueline Mortier : 06 56 83 14 97

Cotisation annuelle : 18 € 00

Site internet de Générations Mouvement : <http://www.gm-paysdeluce.jimdofree.com>

Permanence des élus

Alain Chevallier, maire
Sur rendez vous : 06 09 78 68 44

Sylvie Le Cozleer, première adjointe
Sur rendez vous : 07 81 33 33 13

David Morille, second adjoint
Sur rendez vous : 06 68 54 49 81

Mairie

1 place Sainte Anne
72150 Montreuil le Henri
02 43 44 82 07

Horaires

Lundi : 9 h 15 à 12 h 30
Mardi, Jeudi, Vendredi :
9 h 15 à 12 h 30 et 13 h à 16 h 45

Mail : mairie@montreuil-le-henri.fr

Site internet : montreuillehenri.fr

Equipe municipale

Marie Loubineau : Secrétaire de mairie
Sonia Dieumegard : Technicienne de surface

Nicolas Lechouane: Agent technique
Laura Ingrand : Préposée à l'agence postale

Agence postale Tél : 02 43 44 82 00
2 place Sainte Anne
72150 Montreuil le Henri



Lundi, mardi, jeudi, : 9 h 15 à 11 h 45
Vendredi : 9 h 15 à 11 h 45—14 30 à 17 h 00
Samedi : 9 h à 12 h 30

Et quelques recommandations...

Entretien du bourg

Il est rappelé qu'il incombe aux habitants de désherber et nettoyer leur trottoir ou devant de façade. Pour faciliter leur tâche, le conseil municipal a décidé de colmater avec du ciment les interstices entre les maisons et ces trottoirs ou devants de façade, afin de limiter la pousse des herbes.

Déchets

En ce qui concerne les déchets, les containers et sacs jaunes doivent être sortis seulement la veille au soir du vendredi impair, ceci afin d'éviter que les animaux ne déchirent les sacs avec les désagréments qu'il en découle.. De même pour les containers à bouteilles et journaux/papiers, ne rien déposer au pied de ces containers et insérer directement les produits dans l'ouverture, tant pour des raisons d'hygiène que de bienséance.

Animaux errants :

En premier lieu, s'assurer de bon état de ses clôtures, portails ou barrières

Règlement et tarifs concernant les animaux trouvés errants sur la commune.

Gratuité de la garde de l'animal pour les propriétaires résidant à Montreuil-le-Henri et qui ont signalé dans les 24 heures la disparition de leur animal à la mairie. Pour tout propriétaire de Montreuil, ou autres communes, n'ayant pas signalé la disparition de leur animal, un tarif de garde de 50 € par jour et par animal est appliqué (frais de garde et nourriture). Au-delà d'un délai de 3 jours, si l'animal est toujours dans le chenil municipal, il sera transféré à la fourrière ou SPA.

Cimetière

Tarifs concessions arrêtés pour l'année 2026

Concession cavurnes

Cavurnes 15 ans				Cavurnes 30 ans			
	2024	2025	2026		2024	2025	2026
Commune	75,00 €	75,00 €	75,00 €	Commune		145,00 €	145,00 €
Frais d'enregistrement	25,00 €	25,00 €	25,00 €	Frais d'enregistrement		25,00 €	25,00 €
Total	100,00 €	100,00 €	100,00 €	Total	- €	170,00 €	170,00 €

Concession terrain

Concession terrain 30 ans				Concession terrain 50 ans			
	2024	2025	2026		2024	2025	2026
Commune	145,00 €	145,00 €	145,00 €	Commune	175,00 €	175,00 €	175,00 €
Frais d'enregistrement	25,00 €	25,00 €	25,00 €	Frais d'enregistrement	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Total	170,00 €	170,00 €	170,00 €	Total	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Concession columbarium

Colombarium 15 ans				Columbarium 30 ans			
	2024	2025	2026		2024	2025	2026
Commune		75,00 €	75,00 €	Commune		145,00 €	145,00 €
Frais d'enregistrement		25,00 €	25,00 €	Frais d'enregistrement		25,00 €	25,00 €
Total	- €	100,00 €	100,00 €	Total	- €	170,00 €	170,00 €



Salle communale

Tarifs location arrêtés pour l'année 2026

Salle communale	Tarifs commune		Tarifs associations commune		Tarifs hors commune		Tarifs associations hors commune	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Journée	190,00 €	190,00 €	100,00 €	100,00 €	250,00 €	250,00 €	150,00 €	150,00 €
Journée supplémentaire	60,00 €	60,00 €	50,00 €	50,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Vaisselle pour une journée (couvert complet)	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Vaisselle journée supplémentaire (couvert complet)	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €
Vin d'honneur	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	70,00 €	70,00 €	50,00 €	50,00 €
Réunion	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Acompte	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €



Commerçants ...

LE DEPOT DE PAIN...

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi à l'agence postale.

Le dimanche, le dépôt est géré en mairie
par vos élus et quelques bénévoles de 10 h à 10 h 30
L'Epi Lucéen : 02 43 40 92 73



LE POISSONNIER

Joël Marcel tient boutique tous les jeudis
de 18 h à 18 h 30 place Ste-Anne pour vous
proposer ses produits.

Tél. 02 43 44 67 19





**VENTE DIRECTE DE PORC
BIOLOGIQUE**

Aurélien Bigarret
Bourdigal
72150 Montreuil-le-Henri
06 63 60 41 86
saveursdebourdigal@gmail.com

FERME DU BOIS TAILLIS
Jardins en permaculture




**VENTE DE
PLANTS**

...
*Potagers, aromatiques, petits fruits,
fleurs comestibles*

07.81.78.49.86 / <https://www.ferme-du-bois-taillis.fr/>

Vente à la ferme
Estelle Colas
Viande bovine charolaise
06 79 14 48 98



**Traiteur
David**

Pour tous vos événements
grand ou petit

- Mariage
- Anniversaire
- Départ en retraite
- Et bien d'autres occasions ...

Tel : 06.68.54.49.81
Mail : morille.david@orange.fr



FERME EQUESTRE DE LA PERLE D'OR

NATURE, SPORT & BIEN ÊTRE

#PENSION ECURIE ACTIVE / PADDOCK PARADISE
#COURS D'EQUITATION CLASSIQUES & DE LOISIRS
#INITIATION, BALADES ET PRESTATIONS EN ATTELAGE
#ELEVEURS & PRODUCTEURS DE SAVONS AU LAIT DE JUMENT

LUCILE & NICOLAS LECHOUANE
4 LE BOULAY 72150 MONTREUIL LE HENRI
02 43 40 00 87 - ELEVAGE.PERLEOR@GMAIL.COM - WWW.LAPERLEOR.COM






Ferme équestre de la Perle d'Or

EBTCE

Construction et Rénovation du bâtiment

Certifié RGE

La Choquetterie

Julien.trinhvan@gmail.com

PASCAL PICQUIER
ELECTRICIEN

NEUF RENOVIATION DEPANNAGE

06 06 40 28 41

72150 MONTREUIL LE HENRI

DEVIS GRATUIT

PASCAL.PICQUIER@LAPOSTE.NET



Tony Canario

Electricité - Domotique - Alarmes

Automatismes - Chauffage - Ventilation

Tél. : 06 23 92 17 12

MTS



Maçonnerie générale
neuf et rénovation



devis gratuit, étude sur
demande

SARL Maçonnerie Traditionnelle Sarthoise
1 le jardin 72150
Montreuil le henri

Romain ATRY : **07.89.62.64.82**

R.atryMTS@outlook.com



Maçonnerie Traditionnelle Sarthoise

Assistante maternelle agréée

Christelle Legeay – 06 43 46 16 28

Aurore Corre-Restif

*Enseignante diplômée STAPS
Activités Physiques Adaptées et Santé*

Cours individuels et collectifs

*06 03 38 35 47
aurore.restif.aurore@gmail.com*

06 75 38 43 18

Yoga
Professeure diplômée



Assure au bon prix

Jérôme Morillon

Courtier en assurances

assureaubonprix@orange.fr

Stéphane HERTEREAU

Taille, Tonte, Plantation, Débroussaillage...



Entretien Espace Vert
CHEQUE EMPLOI SERVICE

Lieu Dit : Les Hunnières
72150 MONTREUIL LE HENRI

Portable : 06.30.94.07.61.

Frédéric VIVIEN

06 70 84 36 75

frederic.vivien@hotmail.com

TRAVAUX DE CREATION

ENTRETIEN



Le cèdre du prieuré

M. Mme Saignat
Bois
72150 Montreuil le Henri
07.86.43.74.62

*Maison tout confort pour 6 personnes
double séjour, 3 chambres,
sur grand terrain arboré, avec piscine
Animaux acceptés*



Place Sainte-Anne

*Gîte tout confort pour 3 personnes
sur la place du village
Animaux acceptés - Accès wifi*



M. Mme Saignat
Bois
72150 Montreuil le Henri





La forêt de Bercé – 12 kms

5400 hectares l'une des plus belles forêts de France, composée de 3000 ha de chênes et de 2400 ha de résineux.

La Chapelle Saint-Fraimbault

Saint Georges de la Couée – 5 kms



Saint-Fraimbault

L'abbaye de l'Epau – 28 kms

L'ancienne abbaye cistercienne de la Piété-Dieu de l'Epau, fondée en 1229 par Bérengère de Navarre, veuve du roi Richard Cœur de Lion.

Classée Monument Historique.

Le zoo de la Flèche, parc animalier classé parmi les 5 premiers français - 61 kms

Le zoo parc de Beauval, classé en 4e position des plus beaux zoos du monde – 120 kms

Le parc zoologique du Domaine de Pescheray,

Le Breil sur Mézize – 17 kms

Le Musée des 24 heures du Mans, – 29 kms

Situé aux abords du mythique Circuit des 24 Heures.

Le château de Courtanvaux et son parc

Bessé sur Braye - 13 kms



Courtanvaux

Le Mans et sa cité Plantagenêt,

berceau dynastique - 32 kms

Le château du Lude,

édifié à partir du Xe siècle - 39 kms

La Commanderie d'Arville

ou le quotidien des Templiers - 43 kms



Chenonceau

Et bien d'autres lieux encore ...

Lavardin, village médiéval, **Trôo**, village troglodyte, le manoir de **la Possonnière**, maison natale de Pierre de Ronsard, **Saint-Jacques-des-Guérets** et son église romane sur la route de St-Jacques de Compostelle, **les châteaux de la Loire** (Chenonceau 90 kms, Chambord 100 kms...).

Sans oublier l'église **Sainte-Anne** de Montreuil le Henri bien sûr et nos chemins de randonnée ..

Aides à la personne

Association des Travailleurs en Recherche d'Emploi

Partenaire de l'Etat, du Département et de Pôle Emploi, cette association permet à un public en difficulté d'accéder à l'emploi et de bénéficier d'un accompagnement à un retour professionnel.

Atre
28 rue Dunant
72500 Montval en Loir
Tél. : 02 43 79 41 20



Atre Chantier
28 rue Dunant
72500 Montval en Loir
Tél. : 02 43 79 41 20

Le coin de l'Atre (recyclerie)
Lieu-dit Le Rahart
72500 Luceau
Tél. : 02 43 46 38 11



Soutien à domicile

Association de service à la personne installée depuis plus de 70 ans en Sarthe. Elle a pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Vous avez besoin d'une aide à domicile pour vos tâches quotidiennes quelques jours ou tous les jours de la semaine (aide à la toilette, aux repas, au ménage, courses, etc.). Un numéro : **02 43 39 34 36**



L'ADMR de la Chartre sur le Loir

L'ADMR est à votre disposition depuis de nombreuses années.

Intervenant auprès de l'ensemble de la population sarthoise, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose différents services déclinés en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- Enfance et parentalité
- Accompagnement du handicap
- Services et soins aux seniors
- Entretien de la maison

La Maison des services ADMR Vallée du Loir
16 rue Siméon Berneux
72500 Montval en Loir
Tél. 02 43 46 49 38 - Site : www.admr72.fr

Loircowork

Loircowork est un espace de coworking (travail partagé) et bureaux clés en main pour les professionnels.

C'est un lieu aménagé et équipé pour répondre aux nouvelles formes de travail.

Il est ouvert à tous les professionnels qui souhaitent développer leur activité, se tenir informés de l'actualité économique et se former pour rester compétitif.

Loircowork
Zone de l'Aurière
72430 Loir en Vallée
Tél. : 02 43 38 16 17

<https://www.loircowork.com>



LOIRCOSHOP

la boutique en ligne de Loir-Lucé-Bercé

- VOS COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX SUR LOIRCOSHOP.COM
- ACHETEZ EN LIGNE 24H/24
- LIVRAISON À DOMICILE ET CLICK & COLLECT

COMMERÇANTS ET ARTISANS, LA VENTE EN LIGNE VOUS INTÉRESSE ?
bonjour@loircoshop.com
Loircowork, 4 Allée des Aulnes, ZAE de l'Aurière 72340 Loir-en-Vallée



Transport à la demande de Lucé

Aller au marché, rejoindre une gare, vous rendre chez un professionnel de santé...
Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Avec Aléop à la demande je voyage en toute simplicité !

Sur **simple réservation**, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs).

Une question sur votre service régional de transport ? Nos conseillers Allô Aléop sont disponibles par téléphone au [09 69 39 14 14](tel:0969391414) (appel non surtaxé) de 7h à 20h du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

Sur une **simple réservation**, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre le Grand-Lucé ou un arrêt de car de la ligne 216 vous permettant ainsi de rejoindre Le Mans.

Les trajets sont possibles au départ des communes suivantes :

- Courdemanche - Place Jacques de la Mothe
- Le Grand Lucé - Collège Paul Chevallier
- Montreuil Le Henri - Place Sainte-Anne
- Pruillé L'Eguillé - Eglise
- Saint Georges De La Couée - Monument Aux Morts
- Saint Pierre Du Lorouër - Monument Aux Morts
- Saint Vincent Du Lorouër - Résidence Les Aubépines
- Villaines Sous Lucé - Mairie

Vous pouvez ainsi rejoindre :

- Le Grand Lucé
- La gare routière du Mans (via la ligne 216)

Horaires aller :

Départ de votre commune : du lundi au samedi entre 8h 10 et 8 h 30 ou entre 12 h 10 et 12 h 30

Pour rejoindre la gare routière du Mans : correspondance avec la ligne 216 à l'arrêt Collège P. Chevallier au Grand-Lucé à 8h47 ou 12h49

Horaires retour :

Gare routière du Mans : du lundi au samedi 18 h 15 (Ligne 216) correspondance au Grand-Lucé à l'arrêt Collège P. Chevallier
Départ du Grand-Lucé : 19 h

- Ticket unitaire : 2,60 €
- Ticket journée : 4,80 €

Gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés.

Les Tickets sont en vente à bord du véhicule.

Inscrivez-vous en appelant Aléop : 02 43 39 90 72 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30.
L'adhésion est gratuite.

PETR Vallée du Loir

Afin de faciliter la rénovation énergétique de ses habitants, le PETR Pays Vallée du Loir propose un service permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés sur l'ensemble des étapes de leur parcours.

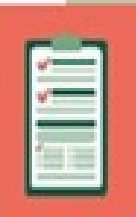
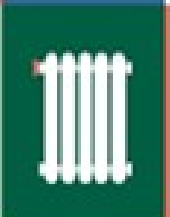
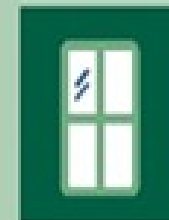
**Pour toutes questions, un seul numéro :
02.19.13.90.08.**

Ce numéro de téléphone unique permet un accompagnement de proximité et des conseils neutres et gratuits aux habitants, grâce à des rendez-vous individuels avec un conseiller.

L'objectif de ce service public de qualité est l'apport de conseils non orientés. Les conseillers en rénovation énergétique sont formés par l'ADEME.

Les prestataires recommandés par les conseillers sont quant à eux tous des professionnels du bâtiment des Pays de la Loire certifiés RGE, qui s'engagent à respecter un service et des travaux de qualité, et à délivrer des conseils objectifs.

Votre territoire vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.



Contactez-nous

02.19.13.90.08

www.pays-valleeduloir.fr

Améliorer votre habitat

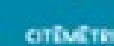
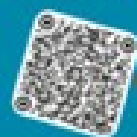
La communauté de communes Loir-Lucé-Bercé vous conseille dans vos projets de travaux



Des aides financières existent !

02 55 44 10 13

habitat.ccllb@citemetrie.fr



OPAH

La Communauté de Communes de Loir Lucé Bercé Lance, avec le soutien de l'ANAH et le département de la Sarthe, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire.

Ces aides, destinée aux propriétaires et ou futurs propriétaires d'une résidence principale (sous conditions de ressources) ou aux propriétaires d'un logement destiné à la location (également sous conditions de ressources), concernent l'amélioration de la performance énergétique des logements, l'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie ou de handicap ou la réhabilitation de logements très dégradés ou insalubres.

Pour plus d'informations, contactez le cabinet Citemétrie au 05 55 44 10 13 ou habitat-ccllb@citemetrie.fr.

Des dépliants sont également disponibles en mairie.

Collecte et traitement
des déchets ménagers

MES DÉCHETS GUIDE PRATIQUE 2026

Parce que chacun de mes gestes compte !

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

en plastique en métal en cartonnnette en papier



LE VERRE



TOUS LES PAPIERS



LES DÉCHETS NON VALORISABLES



LES TEXTILES & CHAUSSURES



LES BIODÉCHETS



DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés :

- Cartons
- Déchets verts
- Filières spécifiques
- Déchets dangereux
- Déchets toxiques
- Déchets volumineux

Déchets refusés :

- Amiante
- Cadavres animaux
- Produits explosifs
- Médicaments
- Déchets radioactifs
- Déchets d'activités de soins

(liste non exhaustive !)



Un souci de bac
ou de collecte ?
Une demande
de carte de
déchèterie ?
Rendez-vous sur
notre site internet,
onglet
« mes démarches »
en ligne !



www.syvalorm.fr

SYVALORM Loir & Sarthe
11 rue Henri Maubert
72 120 Saint-Calais
02 43 35 86 05

Grâce à votre geste de tri en 2024 : 25 958 tonnes de déchets ont été valorisées !

NOUVEAU !

Une application mobile
gratuite pour gérer
ses déchets en ligne

L'application est téléchargeable
sur l'APP STORE et Google Play

Un outil de gestion des déchets
en phase de test mis à disposition
des usagers en partenariat avec PAPREC

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

ATTENTION →

10 COMMUNES changent de jour et/ou semaines de collecte en 2026

- Chahaignes
- Chauvigny du Perche
- Conflans sur Anille
- La Fontenelle
- Le Poislay
- Pruillé l'Eguillé
- St Vincent du Lorouër
- Ternay
- Valennes
- Vallée de Ronsard



Je trie mes biodéchets !

NOUVEAU !

Afin d'encourager la valorisation des déchets verts à domicile le SYVALORM propose 2 aides financières :

- Soutien à la location ou l'achat d'un broyeur de végétaux
- Soutien à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching

Conditions en ligne sur www.syvalorm.fr
« Prévention - subventions »

Pour acheter un composteur à des tarifs préférentiels :
Rendez-vous sur www.syvalorm.fr « mes démarches »

Loi AEGC - 02/2020

Le SYVALORM accompagne l'installation et le suivi de sites de compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles... via un partenariat avec l'association ATHÉNA, basée à Sargé sur Braye. Près de 26 sites ont été implantés depuis juin 2023. Le déploiement sur l'ensemble du territoire se poursuit progressivement.



CONSIGNES DE COLLECTE

- Sortis la veille au soir de la collecte
- Poignées vers la route
- Couverts fermés
- Bien visibles sur la voie publique
- Aucun sac d'ordures ménagères au sol
- A rentrer rapidement après collecte



Seuls les bacs et sacs fournis par le SYVALORM sont collectés !



LES EMBALLAGES EMBOÎTÉS ÉCHAPPENT AU RECYCLAGE !

Ordures ménagères et emballages collectés le même jour !

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JF JOUR FÉRIÉ et jours suivants > collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)



VIGILANCE

Il est strictement interdit de déposer des piles, des batteries ou des cartouches de gaz dans les bacs, les sacs et les bornes de collecte.

Ecrasées, choquées, concassées, broyées, lors du processus de collecte et de traitement des déchets, elles causent de graves incendies qui menacent le personnel, les véhicules, les structures jusqu'aux forces de secours !

CETTE ERREUR DE TRI EST UNE MISE EN DANGER D'AUTRUI.

Avant de jeter, veillez à bien retirer **TOUTES** les cartouches et piles cachées des cartes musicales, porte-clés, télécommandes, stylos, cigarettes électroniques...

ATTENTION : dans les objets à énergie solaire, il y a aussi des batteries rechargeables !

PILES BATTERIES ACCUS TOXIQUES...



DÉCHÈTERIES

VISITE DU CENTRE DE TRI

Que deviennent nos emballages ?

Pour le découvrir, réservez une visite gratuite de TRI VAL DE LOIR(E), notre centre de tri mutualisé de PARCAY-MESLAY (37).

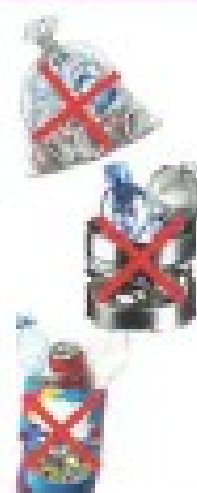


Formulaire de RDV et conditions accessibles sur : www.trivaldeloire.fr

NE JAMAIS EMBOÎTER LES EMBALLAGES !

Les emballages imbriqués ne sont jamais recyclés : les rayons des trieurs optiques ne voient que l'emballage extérieur !

Les rayons ne reconnaissent pas la matière complexe composée de plusieurs éléments en surface ni ne détectent les emballages cachés. La séparation mécanique des matériaux étant impossible, dans ces 2 situations les emballages entremêlés sont envoyés au refus pour enfouissement ou incinération.



L'impact financier est conséquent cela génère des surcoûts d'élimination importants et une perte de recette de revente des matériaux qui alourdissent nos factures !

Le bon geste de tri :

bien séparer et vider vos emballages pour qu'ils soient tous valorisés, puis les déposer en vrac dans les bacs ou sacs jaunes



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



→ www.syvalorm.fr
Les seuls horaires officiels !

Avant de vous déplacer en déchèteries :

prenez à vérifier sur le site internet du SYVALORM nos alertes de fermetures ou de changements d'horaires.
Les autres référencements internet ne sont pas gérés par le syndicat !

2 PÉRIODES ANNUELLES :

A compter du 15 Juin

A compter du 15 sept.

LA FERTÉ-BERNARD
La Chapelle-d'Étré
☎ 02 43 71 48 35

LE GRAND-LUCÉ
7A1a Imrie
☎ 02 43 75 94 22

**MONTOIRE -
FONTAINE-LES-COTEAUX**
7 et 4 rue de la Vierge
☎ 02 54 80 60 20

**YHORGNE-SUR-DUÉ -
CONNERRE**
2033 Route de Connerre
☎ 02 43 82 88 47

Lundi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Judi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR
Les Roys
☎ 02 43 79 20 64

SAINTE-MARIE-LA-GRÈVE
152 Imp. de la déchèterie
☎ 02 43 82 96 41

SAVIGNÈS-L'ÉVÊQUE
c/ Déesse Marie
☎ 02 43 27 88 16

VIBRAYE
153 rue des Sablons
☎ 02 43 71 29 31

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Judi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

BRUÉ
84 rue du Palsay
21 La Moussière
☎ 02 54 23 04 72

MONTAIGLE - SAINT-CAZAIS
La Chassagne-ère
☎ 02 43 35 76 68

SANTIGNY-SUR-BRAYE
Toule de Verdôme
☎ 02 54 23 73 34

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Judi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

BESSÉ-SUR-BRAYE
3 rue de la Braye
☎ 02 43 35 60 76

LOMBRON
Le Paturot
☎ 02 43 20 93 23

MONDOUBLEAU
7A de "Foucault"
☎ 02 54 80 79 38

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi	Fermée	9h00 - 12h00 / Fermée
Judi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
Vendredi	Fermée	9h00 - 12h00 / Fermée
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / Fermée

MAISONCELLES - BOULOIRE
Le Buisson Reizui
☎ 02 43 35 81 69

MONTMIRAIL
La Basse-île
☎ 02 43 93 28 82

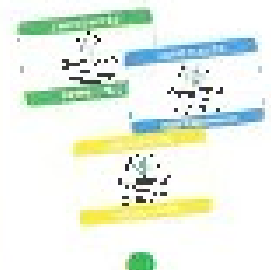
TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE
2A Le Champ de la Croix
☎ 02 43 71 88 74

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée / 14h00 - 17h00
Judi	Fermée	Fermée
Vendredi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée / 14h00 - 17h00
Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée / 14h00 - 17h00



CONSIGNES DE DÉCHÈTERIES

Carte d'accès obligatoire autorisant les dépôts sur les 17 déchèteries du territoire.



Volume des apports soumis aux limites mentionnées dans le règlement des déchèteries.

À NOTER :
Dans le cadre d'un besoin d'apport exceptionnel, veuillez prendre contact avec nos services auparavant.

Prendre ses dispositions pour le déchargement des dépôts sur des volumes.
L'agent d'accueil n'a pas l'obligation d'aider.



FERMETURE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

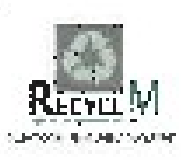
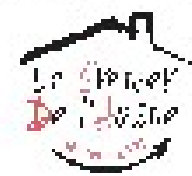


Plateforme de déchets verts



Plateforme de gravats

Eco-organismes et partenaires du SYVALORM



SYVALORM - 15 rue de la Braye - 71100 - Brué - 02 54 23 04 72

Maison médicale de Courdemanche

Médecin généraliste :

Docteur Gabriel Voicu : 02 52 50 00 72

Kinésithérapeute – Ostéopathe :

Benoît Vergerau : 02 43 79 32 77

Pédicure– Podologue :

Violaine Rocheron : 02 52 50 00 46

Psychothérapeute :

Marie Delbos : 06 37 67 85 32

Infirmière (IDE) : Eloïse POUPEE : 06 71 62 48 22

Fondation Georges Coulon Le Grand Lucé

La fondation propose une structure d'accueil tous les mercredis à l'EHPAD Aujaleu, de 10 à 16 h 30, pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, avec des activités adaptées et encadrées, permettant également de soutenir les aidants en leur accordant des moments de répit et d'échanges avec les professionnels.

Renseignements à la Fondation Georges Coulon AU 02 43 61 41 00.

Médecins libéraux et soins paramédicaux Le Grand Lucé

Médecins généralistes :

Docteur Adèle NGA : 02 43 61 51 36

Infirmières :

Stéphanie VILAIN
Vanessa ELOY
Sandie APPRIOU

} 02 43 86 34 03

Anne-Sophie VELLA : 06 33 46 38 79

Céline MARMION : 06 62 44 64 38

Soins infirmiers à domicile : 02 43 40 92 13**Kinésithérapie - ostéopathie :**

Sophie BERTHONNEAU
Przemyslaw KLICH
Ivana AURELIU

} 02 43 40 94 32

Françoise PERSELLO : 02 43 85 61 14

Paul GAUTIER : 06 07 24 91 81

Pédicure, orthopédiste :

Françoise DUFOUR : 06 16 19 36 98

Dépistage Covid 19 sur RDV : 02 43 94 71 50

Pharmacies

Pharmacie du Château :

2 rue de l'Hôtel de Ville
72150 Le Grand Lucé
Tél : 02 43 40 90 53

Pharmacie Bracquemond

10 rue Beaugard
72150 Courdemanche
Tél. : 02 43 44 80 22

Centre de Ressources Territorial Georges Coulon (CRT)

Un acteur pour bien vieillir

Situé au Grand Lucé, depuis son ouverture en avril 2023, il accompagne les personnes âgées en facilitant le maintien à domicile.

L'une des missions est de permettre aux séniors de rester à domicile dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être, en anticipant et accompagnant les différentes étapes de la vieillesse.

Une équipe dédiée propose un accompagnement renforcé et quotidien pour 40 personnes lorsque la prise en charge classique ne suffit plus.

Il peut proposer des activités, une coordination des soins et accompagnements qui visent à améliorer

Le CRT collabore avec les partenaires du territoire pour sensibiliser les personnes de plus de 60 ans, et développer des actions pour répondre aux besoins des seniors, attentes des aidants. Il organise également des ateliers de sensibilisation et de prévention pour les professionnels de santé et du médico-social afin de leur permettre de mieux appréhender les difficultés liées à l'âge. Il contribue à faciliter l'accès aux soins, notamment au travers des consultations de médecins spécialistes (cardiologue, pneumologue, ORL, orthopédie, imageries, ...) proposées par l'Hôpital de proximité du Grand Lucé. Le CRT s'inscrit totalement dans la dynamique territoriale du «Bien Vieillir chez Soi», volonté principale des seniors, sur un terri-

Pour tout renseignement 0243615190 crt@fondation-gcoulon.fr.

Le Village Saint-Joseph... ...ou la maison du pain de Montreuil

Les maisons Saint-Joseph sont des foyers de dimension familiale, animée par des couples qui s'ouvrent à toutes les fragilités contemporaines.

Dans ces maisons, sont accueillies, pour un temps de reconstruction, des personnes fragilisées par la vie du fait de situations très diverses : addictions (drogue, alcool...), galères de logement, parcours de vie chaotique (prison, prostitution), fragilités psychiques, handicap, perte du sens de la vie, ...



Dès ses débuts, le Village Saint-Joseph, né au cœur des terres rurales bretonnes, a intégré une démarche écologique comme vecteur de changement pour les personnes en reconstruction. Aujourd'hui, cette aventure dans l'esprit de l'écologie intégrale est poursuivie.

Une des principales caractéristiques du Village : redonner dignité, espérance et confiance.

Angélique et Dominique

Contact.maisondupain@villagesaintjoseph.org

Tél. : 07 69 57 08 92

Services des Eaux

Communauté de Communes Loir Lucé Bercé
6, rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé
Tél : 02.43.40.00.30

Trésor Public

14, rue du 11 Novembre, 72500 Montval-sur-Loir
Tél : 02.43.44.01.70

Centre Sociale

2, rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé
Tél : 02.43.40.92.76

Multi Accueil « Les Galipettes

12, rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé
Tél : 02.43.40.14.26

Caisse Allocations Familiales

Tél : 3230
178 Av Bollée, 72034 Le Mans

CPAM de la Sarthe - Tél : 3646

178 avenue Bollée, 72033 Le Mans Cedex 9

Préfecture

Place Aristide-Briand, 72000 Le Mans
Tél : 02 43 39 70 00

Sous-Préfecture

36 Rue Pape Carpentier, 72200 La Flèche
Tél : 02 43 39 60 50

Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

2 place Clémenceau - BP 40125 - Château-du-Loir
72500 Montval-sur-Loir Tél : 02 43 38 17 17

Gendarmerie Nationale

1 rue de Belleville, 72150 Le Grand Lucé
Tél : 02.43.40.90.06
Accueil service normal : lundi et vendredi de 14 à 18 h.

Bus France Services

Permanences chaque vendredi des semaines impaires de 15 h 15 à 16 h 45, place Sainte Anne.

Tél : 07 56 22 15 36 - busfranceservicesloirluceberce@gmail.com.

Mais France Services c'est aussi un point d'accueil dans les locaux du centre social de Lucé, au Grand Lucé, ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 h 30 et de 14 à 17 h 30.

Tél 02 43 40 92 76 - Mail : centresocial.legandlucé@wanadoo.fr.



Conseillère numérique



Pour être guidé dans vos démarches en ligne, découvrir les outils numériques, le fonctionnement des mails, etc, le Département a mis en place des ateliers gratuits pour tous. Pour en profiter, contacter la mairie pour prendre un rendez-vous avec votre conseillère numérique.

Numéros de téléphone utiles

15 : Samu

17 : Gendarmerie

18 : Pompiers

115 Samu social (sans abri)

02 41 48 21 21 : Centre antipoison d'Angers

09 72 67 50 72 : Urgence dépannage électricité

08 00 47 33 33 : Urgence dépannage gaz

112 : numéro d'urgence femmes victimes de violence

114 : numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants.

Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24h/24 et 7j/7.

Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche.

119000 : Urgence sociale (enfance maltraitée)

Quelques informations pratiques...

Comment obtenir un titre d'identité, un permis de conduire, etc...

Cartes d'identité et passeports



Les pré-demandes peuvent être initiées en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>) et les documents y afférents déposés, sur rendez-vous, en mairie habilitée : Ecommoy, Montval en Loir et Saint Calais pour la région. Il est possible également de se rendre dans ces mairies pour faire la demande « matérialisée ».

Permis de conduire et cartes grises

A demander directement, en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>).

Inscription sur les listes électorales

Inscription sur les listes électorales avec le **téléservice** (www.service-public.fr - services en ligne) ou avec un formulaire papier (Cerfa 12669*02) que vous transmettez à la mairie. Dans les deux cas, il vous faudra joindre **vos justificatifs d'identité** (carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande, ou passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande), **et de domicile** (facture de moins de 3 mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe ou attestation d'assurance de moins de 3 mois ou quittance de loyer de moins de 3 mois, à votre nom).

Pour mémoire, tout jeune français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans (sauf s'il a déménagé entre-temps).



Quelles autorisations pour quels travaux ? Pourquoi déclarer mes travaux ?

Le permis de construire

. Agrandissement de votre maison ou d'une annexe au-delà d'une certaine surface si les travaux entraînent la création de plus de 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol ou si les travaux entraînent la création d'une superficie comprise entre 20 m² et 40 m² et que la surface totale de la construction est portée à plus de 150 m².

. Changement de destination du bâtiment (par exemple, transformation d'un local professionnel ou commercial en habitation) avec modification de la structure porteuse ou de la façade.

. Construction d'un abri de jardin de plus de 5 m² si la hauteur est supérieure à 12 m, ou de plus de 20 m² quelle que soit la hauteur.

. Construction d'une piscine de plus de 100 m² ou de plus de 1 m 80 de hauteur.



Constituez un dossier à déposer en mairie. Il contiendra le formulaire Cerfa correspondant, disponible sur internet ou en mairie, ainsi que des pièces graphiques : plans, photos. Le délai d'instruction du dossier est de deux mois pour un permis et de un mois pour une déclaration. Sans réponse de votre mairie au terme du délai, vous bénéficiez d'une décision tacite, valant accord.

La déclaration préalable

. Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment : création et changement de porte, fenêtre ou toiture et, dans certains cas, ravalement de façade.

. Construction d'un mur de plus de 2 m.

. Agrandissement entraînant la création d'une superficie supérieure à 5m² et n'entrant pas dans le champ du permis de construire.

. Changement de destination du bâtiment n'entrant pas dans le champ du permis de construire.

. Construction d'une piscine de plus de 10 m² et de moins de 100 m² ou de 1 m 80 de hauteur.

. Modification du volume de la construction entraînant le percement d'un mur extérieur.

. Installation d'une caravane au jardin plus de 3 mois/an.

